



## TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 09 mars 2023

## DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

## RENDEZ-NOUS NOTRE ARGENT !

**Plus de 2 milliards de bénéfice sur le dos des cheminots, et les directions locales tentent de limiter les déroulements de carrière.**

**La CGT appelle les cheminots à s'organiser avec les syndicats de site et à interpeller ces directions pour imposer nos revendications.**



Les déclarations médiatiques sur les bénéfiques records de l'entreprise se sont multipliées alors que, dans le même temps, les directions locales préparent une nouvelle cure d'austérité pour les cheminots statutaires et contractuels.

## LA SUPERCHERIE RÉVÉLÉE

Les mises en scène sont toujours recherchées et le spectacle toujours aussi désolant !

Lors des dernières NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), la direction a annoncé des mesures unilatérales conduisant à l'attribution de positions de rémunération (PR) hors compte.

En réalité, les directions locales siphonnent les PR attribuées par l'exercice de notations traditionnel pour ne pas donner de PR supplémentaires.

D'ailleurs, elles comptent utiliser la même méthode pour mettre en œuvre les mesures spécifiques ASCT, tout en opposant les métiers.

Elles reprennent d'une main ce qu'elles donnent de l'autre !

**Si la ficelle est grosse, la réponse des cheminots doit être à la hauteur de ce mépris affirmé.**

Concernant le déroulement de carrière des cheminots contractuels, la direction a annoncé des enveloppes pour des mesures individuelles.

**Mais il n'y a aucun contrôle ni aucune règle d'attribution, ni même aucune garantie pour les cheminots contractuels d'un minimum ou d'une équité par classe, par métier, par établissement, par chantier, par équipe. C'est le fait du prince !**

## NOUS NE SERONS PAS LES DINDONS DE LA FARCE

Les directions locales s'évertuent à renvoyer le sujet des déroulements de carrière à des décisions nationales dont elles seraient les exécutantes.

Elles espèrent même que, dans le contexte, les cheminots ne feront pas le lien entre les retraites, le déroulement de carrière et la rémunération.

En réalité, les directions locales et les notateurs ont la main sur les déroulements de carrière des cheminots contractuels et statutaires.

Alors c'est localement que nous devons agir !

**ENSEMBLE, EN GRÈVE,  
DEMANDONS DES COMPTES  
AUX DIRECTIONS LOCALES !**

